Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 5

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualité économique et politique suisse

La législation autorisant le Conseil fédéral suisse à prendre des mesures de **défense économique** pour organiser la résistance du pays en cas de conflit ou de menace de conflit remonte à 1938. M. Zipfel, délégué à la défense nationale économique, a été chargé il y a trois ans, de préparer une nouvelle loi qui vient d'être proposée aux Chambres fédérales et qui constitue à la fois une codification de la règlementation intérieure et une adaptation à la situation économique et politique actuelle (Message du Conseil fédéral du 29 avril 1954).

L'opportunité de cette loi a pu être mise en doute : M. Petitpierre n'a-t-il pas parlé, dans le discours qu'il a prononcé le 14 mai à l'Assemblée générale du parti radical démocratique suisse, « de la détente qui s'est produite depuis à peu près deux ans dans les relations internationales ». Mais le Conseil fédéral justifie ainsi son projet : « La guerre froide, qui se caractérise par une alternance imprévisible de tensions et de brèves détentes, met les peuples à rude épreuve. La peur cède le pas à l'indifférence et inversement. Il est dès lors d'autant plus nécessaire que la fermeté et la perspicacité soient les traits dominants de la politique du gouvernement. La nouvelle loi doit précisément lui permettre d'agir selon ces préceptes dans le domaine de la prévoyance en matière économique. »

Le projet de loi distingue trois phases successives : les « mesures préparatoires », la « période troublée » et le « danger de guerre imminent ».

Durant la première période, il s'agit de donner au Conseil fédéral les pouvoirs nécessaires pour organiser l'économie de guerre, pour ordonner l'inventaire des stocks de marchandises et enquêter sur les besoins du pays et les possibilités de production.

En « période troublée », le projet de loi donne au pouvoir central compétence pour :

— encourager les stocks privés et en constituer lui-même ;

— pourvoir à l'utilisation des ressources naturelles du pays et à l'accroissement de la production indigène de marchandises d'importance vitale et à la fabrication de produits nouveaux et succédanés indispensables ;

— prendre des mesures préparatoires en matière de transports ;

— prendre des mesures de protection à l'égard des avoirs suisses, tant au pays qu'à l'étranger ;

— contrôler les importations et les exportations.

En cas de « danger de guerre imminent » enfin, le Conseil fédéral peut, pour une durée limitée, prendre des mesures visant à économiser les stocks et à éviter des hausses de prix sur les marchandises devenues rares.

Indépendamment de ces trois phases, des mesures de protection spéciales sont prévues pour encourager la fabrication de certains produits.

Ce projet sera soumis à l'approbation des Chambres fédérales et pourra faire l'objet d'un referendum. Il ne saurait donc entrer en vigueur avant un certain délai.

Le Conseil national a entendu, dans sa séance du 15 mars, M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, chef du Département politique, répondre à l'interpellation qui avait été déposée par M. Alfred Borel, conseiller national et conseiller d'État à Genève, au sujet de la **neutralité suisse.**

M. Borel déclarait que notre politique étrangère s'inspire actuellement de la maxime « neutralité et solidarité » et que cette dernière « ne saurait se réduire à une simple affirmation ». Il insistait sur la nécessité, pour la Suisse, de pratiquer une politique de collaboration internationale. Une politique d'isolement serait, en effet, pour notre pays, anachronique et dangereuse. La question se pose en particulier de savoir si la Suisse devrait faire acte d'adhésion au Conseil de l'Europe qui cherche à réaliser une union plus étroite entre ses membres et qui constitue un « laboratoire d'idées au service de l'Europe démocratique » ; la Suisse fait partie de l'Organisation européenne de coopération économique, elle est représentée à la Communauté européenne charbon-acier et ces deux institutions font chaque année rapport au Conseil de l'Europe sur leur activité. M. Borel demande donc que la Suisse, en raison de l'interpénétration de plus en plus étroite des États européens, envoie à Strasbourg des observateurs parlementaires.

Dans sa réponse, M. Petitpierre a souligné que le Conseil de l'Europe, bien qu'il ne soit pas une organisation supra-nationale, a toutefois un caractère politique marqué. La Suisse s'est bornée jusqu'ici à participer aux organisations internationales de nature technique et économique, mais elle s'est abstenue de tout engagement susceptible d'entraîner pour elle des obligations politiques contraires à sa neutralité traditionnelle. Cette attitude n'est pas contraire, selon M. Petitpierre, à la promotion de l'idée d'unité européenne : les petits États doivent savoir résister à la tentation de vouloir jouer un rôle hors des limites qui leur sont assignées par leur faiblesse naturelle et par la modicité de leurs moyens. Sans rester passifs, ces États peuvent jouer un rôle qui consiste, pour la Suisse, à demeurer disponible pour des tâches particulières, en vue de l'établissement ou du maintien de la paix.

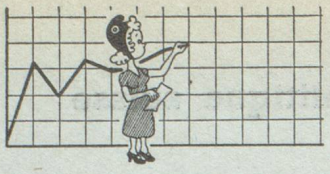

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **La baisse de la Bourse.** — La Bourse a baissé très fortement. Après une longue période de hausse continue, le recul des cours des valeurs à revenu variable a atteint en quelques séances 25 à 30 % ou plus sur un certain nombre de titres. La hausse des 4 derniers mois se trouve ainsi effacée, bien que la baisse ait été suivie d'un certain redressement. La principale raison de ce recul brutal, c'est sans aucun doute l'exagération même de la hausse. Ni l'insuffisance des dividendes distribués ou à venir par rapport à la capitalisation boursière des valeurs, ni les avertissements prodigués par les autorités responsables, ne réussirent à ramener à la raison les acheteurs inexpérimentés des derniers mois.

Ces remous boursiers, auront-ils d'autres répercussions? C'est peu probable. Il s'agit là d'un phénomène essentiellement boursier qui ne semble pas devoir affecter la situation économique et financière du pays, dont le redressement continu est attesté par l'évolution de tous les indices.

PRODUCTION INDUSTRIELLE **Nouveau progrès.** — Pour l'ensemble de l'année 1954, la moyenne mensuelle de l'indice de la production industrielle (base 100 en 1938) s'est établie à 154 sans le bâtiment, soit une hausse de 9 % par rapport à la moyenne mensuelle de l'année 1953. Par secteurs de l'économie, les hausses sont les suivantes : biens de consommation 12 %, biens d'équipement 8 %, énergie 6 %.

Depuis le début de l'année en cours, l'expansion de la production industrielle s'est poursuivie, toutefois sur un rythme plus lent. En mars, l'indice a atteint un niveau record, en s'établissant à 171 contre 169 en février et 166 en janvier. Par rapport à l'indice de mars 1954 qui était de 152, l'augmentation ressort à 12,5 %. L'accroissement de l'indice tient essentiellement à l'activité record des branches suivantes : électricité (+ 15 % d'une année à l'autre), sidérurgie (+ 26,5 %), mécanique, automobile, aéronautique (+ 20 %). D'autres symptômes témoignent du développement de l'activité économique. C'est ainsi que les tonnages chargés sur les chemins de fer français ont été, au cours du premier trimestre 1955, supérieurs de 8,5 % en moyenne à ceux de la même période de 1954.

ÉNERGIE ATOMIQUE **Nouveau plan triennal.** — Un nouveau plan de développement de l'énergie atomique vient d'être établi. Il aura pour effet de consacrer, pendant les trois années à venir, un total de 100 milliards à l'effort atomique. On estime que la France ayant dépassé le stade de l'expérimentation, il s'agit maintenant de doter le pays d'une infrastructure atomique capable de répondre aux perspectives ouvertes à l'utilisation industrielle de l'énergie nucléaire. Dans le même ordre de faits, il y a lieu de signaler l'institution d'une Commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire.

COMMERCE EXTÉRIEUR **Augmentation des exportations.** — Les résultats du commerce extérieur pour le mois d'avril font ressortir un nouvel accroissement des exportations qui ont atteint un niveau record. En effet, les exportations françaises se sont élevées à 153,9 milliards (dont 106,3 milliards à destination de l'étranger) contre 136,7 milliards en mars (dont 89,6 milliards vers l'étranger). Les importations ayant été de 149,4 milliards contre 139,9 milliards en mars, la balance commerciale d'avril est créditrice de 4,4 milliards contre un déficit de 3,2 milliards en mars.

U. E. P. **Nouvel excédent.** — Les comptes mensuels de la France à l'Union européenne de paiements se soldent maintenant chaque mois par des excédents. Seuls, leurs montants varient. Pour le mois d'avril, cet excédent a été de 10,8 millions de dollars, après avoir atteint 26,2 millions en mars dernier.

FINANCES PUBLIQUES **Réforme fiscale.** — Les aménagements fiscaux adoptés par le gouvernement en vertu des pouvoirs spéciaux, constituent un nouveau pas vers la transformation progressive du système fiscal français. Ils comportent essentiellement deux ordres de mesures. D'une part, un nouveau regroupement des taxes sur le chiffre d'affaires, inauguré il y a deux ans par la substitution de la taxe sur la valeur ajoutée à la taxe de production, et d'autre part, un certain nombre d'allégements consentis, notamment en faveur des commerçants et artisans (réduction de la taxe proportionnelle, extension des forfaits, allégement des pénalités). Du fait de l'incorporation de la taxe sur les transactions au stade de la production, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée passe de 16,85 à 19,5 %. En même temps, pour compenser les moins-values résultant des dégrèvements, le taux de l'impôt sur les sociétés est augmenté de deux points, ce qui le porte à 38 %.

GRAPHIQUES DU COM

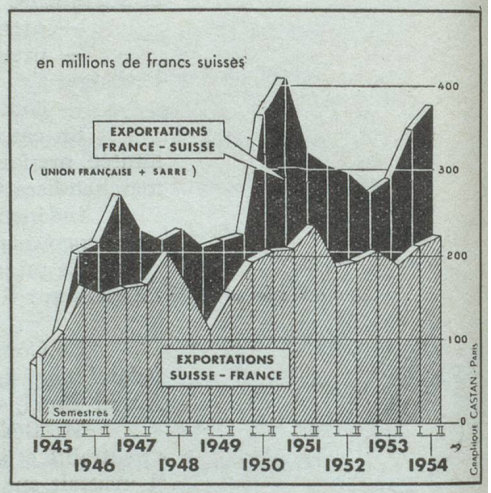

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	*12 mai*	2.530	*12 avril*	2.550	*13 mai*	2720
Cours fr. s. marché parallèle	*12 mai*	86,25	*12 avril*	86,75	*13 mai*	84,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	*6 mai*	402	*1er avril*	392	*mai*	227
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	*mars*	171	*février*	169	*mars*	152
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	*février*	191	*janvier*	190	*février*	181
Ind. prix de gros (1949 = 100)	*avril*	134,8	*mars*	135,2	*avril*	136,8
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	*avril*	144,8	*mars*	144,9	*avril*	142,4
Transports commerc. (mio. t.)	*février*	14,7	*janvier*	15,1	*février*	13,3
Voyageurs (millions)	*février*	38,6	*janvier*	42,2	*février*	36,2
Ind. vol. import. (1938 = 100)	*mars*	150	*février*	146	*mars*	132
Ind. vol. export. (1938 = 100)	*mars*	229	*février*	232	*mars*	196
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*avril*	+ 10,9	*mars*	+ 26,2	*avril*	— 26,1

EN QUELQUES LIGNES

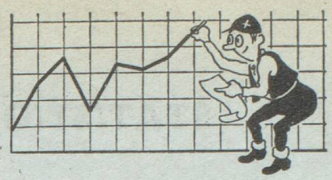

SUISSE

U. E. P. **Position suisse en avril.** — Le trafic des paiements avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois d'avril un solde passif de 43,2 millions de francs pour la Suisse, contre un solde passif de 33,4 millions en mars.

Ce déficit a été couvert à raison de 50 % par un versement en dollars et pour l'autre moitié par une réduction du crédit de la Confédération à l'U. E. P.

Compte tenu des paiements d'amortissements prévus par l'accord de consolidation, le crédit de la Confédération se situe à 601,2 millions de francs. La crédit cumulatif est utilisé à raison de 64,7 %.

Le Conseil fédéral a adopté un message concernant le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P. Ce renouvellement ne donnera lieu à aucune nouvelle ouverture de crédit.

COMMERCE EXTÉRIEUR **Évolution au cours des 4 premiers mois de 1955.** — Pendant le mois d'avril, les importations ont atteint 536,6 millions de francs, contre 562,1 millions de francs en mars et 438,6 millions de francs en avril 1954, alors que les exportations ressortent à 439,4 millions de francs contre respectivement 474,2 et 410 millions de fr.

La balance commerciale pour le mois d'avril présente donc un solde passif de 97,2 millions de francs contre des soldes passifs de 87,9 millions en mars dernier et 28,6 millions en avril 1954.

Durant les 4 premiers mois de 1955, les importations ont atteint 2.027,7 millions de francs contre 1.736,1 millions durant la période correspondante de 1954 et les exportations 1.727,6 millions contre 1.623,5 millions de francs. Ainsi la balance commerciale pour les 4 premiers mois de 1955 présente un solde passif de 300,1 millions contre 113 millions en 1954.

MERCE FRANCO-SUISSE

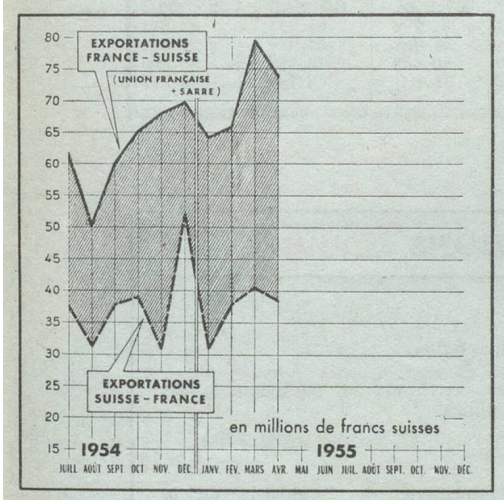

Augmentation constante. — En complément de l'information précédente, on constate que pour le mois d'avril les recettes des douanes se sont élevées à 70,6 millions de francs en augmentation de 8,2 millions sur les recettes d'avril 1954. Pour les 4 premiers mois de 1955, les recettes totales des douanes se montent à 183,9 millions de francs en augmentation de 27,7 millions sur les recettes de la période correspondante de 1954. RECETTES DOUANIÈRES

Importations pendant le premier trimestre. — Durant le premier trimestre 1955, tous les records précédents ont été battus. En effet, durant les 3 premiers mois de cette année, il a été importé en Suisse 16.349 véhicules contre 12.609 pour la période correspondante de 1954, 10.613 pour celle de 1953 et 7.851 pour celle de 1952. VÉHICULES AUTOMOBILES

Ces importations représentent une valeur globale de 88 millions de francs.

L'Allemagne à elle seule constitue la moitié du contingent trimestriel avec 8.653 véhicules suivie par la France avec 1.920, la Grande-Bretagne 1.857, l'Italie 1.814 et les États-Unis 1.711. On constate que le choix des acheteurs porte de plus en plus sur les petites voitures.

Démission de M. Paul Rossy. — Le Conseil de banque a dû enregistrer avec regret la démission, pour raisons de santé, de M. le Dr H. C. Paul Rossy, vice-président de la Direction générale de la Banque nationale suisse. M. Paul Rossy dirigeait le deuxième département, à Berne. BANQUE NATIONALE

Premier trimestre 1955. — En raison de l'accroissement des importations et de l'hydraulicité favorable, la navigation sur le Rhin enregistre une augmentation sensible par rapport à 1954. Pendant le 1er trimestre de cette année les transports de la mer à Bâle se sont élevés à 850.000 tonnes (contre 579.000 en 1954); les transports de Bâle à la mer se sont montés à 104.000 tonnes (contre 45.000 tonnes) pour la même période de l'année précédente. Toutefois le problème du fret reste ouvert et donne toujours lieu à des discussions. NAVIGATION RHÉNANE

Demandes et délivrances en 1954. — En 1954, il a été déposé 13.781 demandes de brevets, dont 54 % provenant de l'étranger. Il a été délivré 8.727 brevets. BREVETS

Sans changement. — Le Conseil fédéral a fixé à 39 centimes (donc sans changement) le prix du litre-kilo de lait à payer aux producteurs, du 1er mai 1955 au 30 avril 1956. Le prix à payer par le consommateur reste inchangé. Le prix de l'essence a augmenté, le 6 mai 1955, de 1 centime. PRIX

Défense économique. — Le 29 avril le Conseil fédéral a publié son message à l'Assemblée fédérale concernant un projet de loi sur la préparation de la défense nationale économique. Il s'agit d'une refonte totale de la loi du 1er avril 1938 qui doit, entre autres, permettre de consacrer légalement le principe selon lequel la préparation économique du pays constitue un devoir permanent de la Confédération. LÉGISLATION

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	*13 mai*	28,50	*12 avril*	28,60	*13 mai*	32,50
Cours billet 100 fr. fr.	*13 mai*	1,14 3/4	*12 avril*	1,14 3/4	*13 mai*	1,16 3/4
Ind. gén. actions	*avril*	426	*mars*	429	avril	357
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	*4e trim.* 54	132	*3e trim.* 54	130	*4e trim.* 53	128
Ind. prix de gros (1939 = 100)	*avril*	214,5	*mars*	214,5	*avril*	214,5
Coût de la vie (1939 = 100)	*avril*	171,7	*mars*	171,6	*avril*	169,6
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	*4e trim.* 54	113,9	*3e trim.* 54	114,2	*4e trim.* 53	114,9
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.)	*mars*	1,9	*février*	1,7	*mars*	1,7
Voyageurs (millions)	*mars*	16,9	*février*	16,7	*mars*	17,5
Ind. import. (1938 = 100)	*avril*	171	*mars*	181	*avril*	138
Ind. export. (1938 = 100)	*avril*	163	*mars*	169	*avril*	145
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*avril*	— 9,9	*mars*	— 7,6	*avril*	+ 10,9

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers
(d'après les statistiques douanières française et suisse)

	France + Sarre (en millions de francs français)			Suisse (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1953.	**91.078**	**73.866**	**— 17.212**	**422.557**	**430.384**	**+ 7.827**
Total 1954	**1.110.775**	**965.674**	**— 145.101**	**5.591.597**	**5.271.518**	**— 320.079**
Moy. mens. 1954.	**92.564**	**80.472**	**— 12.092**	**465.966**	**439.293**	**— 26.673**
Janvier 1955	86.365	85.180	— 1.185	449.546	384.032	— 65.514
Février 1955	103 627	91.073	— 12.554	482.763	429.849	— 52.914
Mars 1955	106.856	89.613	— 17.243	562.111	474.226	— 87.885
Avril 1955	113.792	106.325	— 7.467	536.590	439.404	— 97.186

Commerce franco-suisse
(d'après les statistiques douanières suisses)

	France + Sarre (en milliers de fr. s.)			Outre-mer (en milliers de fr. s.)			Total (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1953.	**30.960**	**47.102**	**+ 16.142**	**4.140**	**2.160**	**— 1.980**	**35.100**	**49.261**	**+ 14.161**
Total 1954	**395.076**	**700.939**	**+305.863**	**51.718**	**25.600**	**—26.118**	**446.794**	**726.539**	**+279.745**
Moy. mens. 1954.	**32.923**	**58.412**	**+ 25.489**	**4.310**	**2.133**	**— 2.177**	**37.233**	**60.545**	**+ 23.312**
Janvier 1955	27.401	61.296	+ 33.895	3.881	2.997	— 884	31.282	64.293	+ 33.011
Février 1955	33.559	63.668	+ 30.109	4.489	2.390	— 2 099	38.048	66.058	+ 28.010
Mars 1955	36.508	76.493	+ 39.985	3.955	2.875	— 1.080	40.463	79.386	+ 38.905
Avril 1955	34.605	69.892	+ 35.287	3.895	3.897	+ 2	38.500	73.789	+ 35.289

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	14 au 30 mai 1955	Foire de Paris.
Mulhouse	28 mai au 12 juin 1955	Foire de Mulhouse.
Paris	10 au 19 juin 1955	Salon international de l'aéronautique.
Bordeaux	12 au 27 juin 1955	Foire de Bordeaux.
Paris	25 juin au 10 juillet 1955	Exposition internationale des matériaux et équipements du bâtiment et des travaux publics.
Genève	27 août au 19 septembre 1955	Exposition Montres et Bijoux.
Besançon	1er au 11 septembre 1955	Salon international de l'horlogerie.
Strasbourg	3 au 18 septembre 1955	Foire de Strasbourg.
Paris	8 au 19 septembre 1955	Salon international de l'équipement, de l'industrie de la blanchisserie.
Paris	9 au 14 septembre 1955	Semaine internationale du cuir.
Lausanne	10 au 25 septembre 1955	Comptoir suisse.
Marseille	17 septembre au 3 octobre 1955	Foire de Marseille.
Paris	30 septembre au 16 octobre 1955	Salon nautique international.
Paris	1er au 11 octobre 1955	Salon national de la radio, télévision, électronique.
Oran	1er au 16 octobre 1955	Foire exposition.
Saint-Gall	6 au 16 octobre 1955	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Paris	6 au 16 octobre 1955	Salon international de l'automobile.
Toulouse	7 au 23 octobre 1955	Quinzaine des Arts ménagers.
Paris	14 au 25 octobre 1955	Salon des industries et du commerce de bureau.
Paris	1er au 20 novembre 1955	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'emballage, de l'embouteillage, conditionnement, manutention, présentation et technique de distribution.
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon de l'équipement des industries et commerces de l'alimentation.
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'équipement laitier.
Dijon	5 au 20 novembre 1955	Foire exposition.
Paris	10 au 21 novembre 1955	Salon de l'équipement hôtelier.
Paris	3 au 11 décembre 1955	Salon international du bois.
Paris	3 au 12 décembre 1955	Salon de la chimie et des matières plastiques.